

Agente aux infrastructures de télécommunication et des Centres de données

Agent aux infrastructures de télécommunication et des Centres de données

Classe: 12

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation, de remplacement, de modification, de vérification et d'entretien de l'appareillage, d'équipements de télécommunication, de serveurs, d'unités de stockage et de copies de sécurité qui composent l'infrastructure technologique dédiée aux données et aux télécommunications institutionnelles.

Attributions caractéristiques

1. Installe, déplace, retire, répare, remplace, vérifie, modifie et entretient, selon les normes, méthodes et les directives établies, les serveurs et équipements hébergés dans les centres de données institutionnelles. Assure leur mise en service via leurs câblages, les connections et les branchements requis.
2. Planifie et configure l'accès, sur place ou à distance à l'aide d'équipements informatiques des serveurs installés ou modifiés dans les centres de données institutionnelles.
3. Monte, installe, répare, entretient, configure, teste et évalue les équipements, selon les normes, méthodes et directives établies, pour la transmission de la voix, de la vidéo, des données et des images dans les salles de télécommunication et autres lieux où se trouvent ces équipements de télécommunication.
4. Réalise la mise en place de liens de communication sur l'ensemble des bâtiments de l'Université Laval, autant sur le campus qu'hors campus selon les spécifications fournies. Entretient, répare, teste et diagnostique les problématiques survenant sur ces derniers. Lire et interpréter plans et devis ou schémas relatifs aux installations.
5. Crée, modifie ou annule les paramètres de programmation des ports de télécommunication, des équipements réseaux et des serveurs. Assure le suivi, la mise à jour et le maintien des banques de données correspondantes dans les systèmes prévus à ces effets.
6. Effectue des inspections, des essais de rendement, des réglages et des changements de pièces pour les équipements dans les salles de télécommunication et les centres de données. Communique et documente les problématiques aux diverses instances appropriées notamment la clientèle interne et externe. Assure les suivis et effectue les correctifs.
7. Communique avec le personnel spécialisé afin de résoudre certains problèmes. Donne et reçoit de l'information nécessaire à l'exécution des travaux.
8. Familiarise la clientèle au fonctionnement des équipements de télécommunication lors de l'installation.
9. Participe à la veille technologique des équipements de télécommunication et des centres de données institutionnelles. Peut faire des recommandations et des tests pour fin d'amélioration.

10. Manipule, transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils, les équipements et les matériaux appropriés, voit à leur entretien et à la propreté des lieux de travail. Classe et tient l'inventaire de son secteur. Peut être appelé à effectuer des recherches et à proposer l'achat de matériel spécialisé.
11. Effectue des travaux mineurs afin de permettre le passage des infrastructures de télécommunication. Notamment, percer des ouvertures dans les murs, les planchers ou toute autre surface.
12. Complète différents formulaires et rédige les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.P. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Deux (2) années d'expérience pertinente.

Autres

Permis de conduire de la classe appropriée.

Initiales : Partie patronale _____ date _____
Partie syndicale _____ date _____